

FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE (PSSM)

INTRODUCTION

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Cette initiative vise à promouvoir l'idée de développer en France une formation aux premiers secours en santé mentale. Cette formation, dispensée à des publics larges pourra contribuer notamment à **déstigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur ces troubles, et aussi à améliorer la situation des personnes touchées.**

Le dispositif propose nationalement des contenus de formation et supports pédagogiques homogènes, validés et connus par tous (pouvoirs publics, représentants des usagers, professionnels...). Il permet de s'inscrire dans un programme international structuré, ayant fait l'objet de nombreuses études de mesure d'impact et de bénéficier de l'expérience acquise par les pays précurseurs.

Lors des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie fin septembre 2021, le ministre des Solidarités et de la Santé, a mentionné le programme PSSM comme prioritaire. Ce soutien a été confirmé grâce à l'amplification du déploiement de PSSM (mesure 12). Voir <https://pssmfrance.fr/>

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Devenir secouriste en santé mentale : améliorer la détection et l'intervention précoce face aux troubles mentaux, et renforcer les compétences psycho-sociales des participants
- ▶ Posséder des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- ▶ Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- ▶ Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- ▶ Mieux faire face aux comportements agressifs.
- ▶ Tester et approprier un plan d'action utile pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale

CONTENUS DE LA FORMATION

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

- ▶ Des troubles de santé mentale émergents : dépression, problèmes d'anxiété, psychose, problèmes liés à la dépendance
- ▶ Des crises en santé mentale : pensées et comportements suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, états sévères de psychoses, effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques, conduites agressives.

Le manuel PSSM France remis à chaque secouriste en santé mentale à l'issue des formations, a été lu et validé par des experts choisis par les services du ministère de la Santé.

INTERVENANTS

Eric VERDIER, responsable du Programme "Discriminations, Violence et Santé" du MAS, formateur et instructeur accrédité sur le module PSSM Standard par PSSM France, ou un de ses collègues également formateur accrédité PSSM Standard.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques liés à des situations vécues, et débats à partir de supports vidéo.
- ▶ Echanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs).

Une démarche pédagogique participative pour :

- ▶ Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale.
- ▶ Revoir ses représentations concernant la santé mentale.
- ▶ Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire, sinon un intérêt affirmé pour des usagers, professionnels ou citoyens (maximum 16 personnes).

LIEUX, DATES, DUREE, COUT

Formation prise en charge par l'ARS PACA (donc gratuite), les lundis 23 et 30 juin 2025 (9h-13h/14h-17h30, assiduité requise), à la Maison des associations, 93 La Canebière 13001 Marseille

Renvoyer ce bulletin de candidature complété à mathildegantier@gmail.com avant le 5 mai 2025

CANDIDATURE : Nom Prénom : Portable :
Email : Profession/Usager/Famille d'utilisateur :
Structure et adresse (le cas échéant) :